

Action 2	<b>L'accès aux droits</b> <i>Mission 1 : Favoriser l'accès aux soins</i>
----------	---

<b>Typologie de l'action</b>	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante
<b>Porteur</b>	<i>PAPE Anne-Laure, Infirmière libérale, Entzheim</i> <i>SCHMITT Yannick, Médecin généraliste, Lingolsheim</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p><u>Non recours aux droits et renoncement aux soins (DREES – 2017) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3,1% des personnes de plus de 16 ans ont renoncé à des soins</li> <li>- en zone sous-dotée en médecins généralistes, le risque de renoncement est plus de huit fois plus supérieur</li> <li>- avoir des droits ouverts et être couvert par une assurance complémentaire préserve du renoncement aux soins (cinq fois moins de renoncement)</li> <li>- les personnes en ALD renoncent moins aux soins que les autres</li> </ul> <p><u>Renoncement aux soins (CPAM 67 – 2018) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 24,6% des assurés reconnaissent avoir renoncé à des soins</li> <li>- les femmes et les parents seuls sont plus concernés</li> <li>- 31% des 19-24 ans ont renoncé à se soigner</li> <li>- 42,2% de renoncement en l'absence de complémentaire santé (contre 20,8% pour une complémentaire traditionnelle)</li> <li>- 34,8% de renoncement en l'absence de médecin traitant déclaré (contre 24,3%)</li> </ul> <p><u>Accès aux médecins traitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8,9% de la population de plus de 17 ans sur le territoire n'a pas de médecin traitant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 0,9% de la population de plus de 70 ans n'a pas de médecin traitant ;</li> <li>o 1,2% de la population avec ALD n'a pas de médecin traitant ;</li> <li>o 0,8% des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire n'a pas de médecin traitant.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Objectif général</b>	Favoriser l'accès aux droits des habitants du territoire
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'accès aux droits des patients, auprès des professionnels de santé et des patients eux-mêmes.</li> <li>- Lutter contre le renoncement aux soins</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former et Sensibiliser les professionnels de santé afin que chaque acteur connaisse les droits des patients et puisse les proposer à ceux qui sont en dehors des dispositifs</li> <li>- Créer un outil regroupant les principales informations sur les droits des patients et le diffuser aux professionnels</li> <li>- Identifier les professionnels du territoire en capacité d'accompagner l'ouverture des droits (CCAS, UTAMS, dispositif MAS, Boussole,</li> </ul>

	<p>pharmacies...) et diffuser l'information sur un outil adapté et actualisé régulièrement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à disposition de ces acteurs la liste des médecins acceptant de nouveaux patients</li> <li>- Créer une campagne d'information pour les patients sur leurs principaux droits à diffuser dans les divers lieux d'exercice des professionnels de la CPTS</li> <li>- Former et sensibiliser les professionnels de premier et de deuxième recours sur la pratique du tiers payant afin de limiter le reste à charge</li> <li>- Recenser les initiatives existantes en matière de médiation en santé et initier une réflexion sur la mise en place d'une offre sur le territoire de la CPTS pour toucher les patients en dehors des dispositifs</li> </ul>	
<b>Étapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La CPTS organise une réunion de formation des professionnels de santé à l'accès aux droits des patients et le tiers payant, et diffuse les informations via ses outils de communication.</li> <li>- La CPTS, en lien avec les référents de la fiche action et France Assos santé, met en place un groupe de travail pour élaborer des affiches et flyers destinés aux patients permettant de les informer sur leurs droits et sur le parcours de soins</li> </ul>	
<b>Durée de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle (sur un an) : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début : Fin :	
<b>Partenaires de l'action</b>	ARS, CPAM, France Assos Santé, URPS, professionnels de santé du territoire, PASS, MAS	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)  <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	* <b>Préciser si professionnels :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social <input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	Territoire de la CPTS	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	<i>Travail en cours</i>
	<i>Financeurs et montants</i>	ACI CPTS
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Moyens nécessaires - Logistiques  - Impressions - Salle de formation - Salle de réunion  Moyens nécessaires - Numériques/Informatiques  - Système d'information partagé - Site internet de la CPTS  Moyens nécessaires - Humains  - Temps de travail de coordination/gestion de projet : élaboration des outils, mise à jour du site internet, organisation de réunions

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de travail des professionnels de santé du territoire impliqués</li> <li>- Temps de travail des partenaires impliqués</li> </ul>
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Programme régional de santé ARS Grand-Est 2018-2028	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de professionnels formés</li> <li>- Nombre de spécialités formées</li> <li>- Nombre d'affiches diffusées</li> <li>- Nombre de flyers diffusés</li>   <li>- Nombre de patients en C2S (indicateurs donnés par la CPAM)</li> <li>- Nombre de patients adressés par les structures sociales (indicateurs donnés par les structures sociales)</li> </ul>	